



Plan de formation

Plusieurs constats peuvent être mis en lumière :

- ☛ C'est récurrent dans tous les secteurs : plus on est formé, plus on va en formation ;
- ☛ C'est dans les grosses structures (+ de 50 travailleurs) plutôt que dans les petites structures qu'un travailleur a le plus de chance de partir en formation ;
- ☛ Les hommes se forment davantage que les femmes, les employés plus souvent que les ouvriers ;
- ☛ Passé 50 ans pour un homme, 40 ans pour une femme, le taux de formation s'effondre ;
- ☛ Les personnes qui ont une perspective de mobilité sociale et professionnelle sont plus motivées à se former.

Et chez vous, quelle est votre « politique de formation » ? Les formations sont-elles organisées de manière individuelle ou collective ? Imposées en fonction des besoins de votre association ou sur base de la demande du travailleur ?

Peut-être serait-il intéressant de réfléchir à la mise en place d'un **plan formation** ?

Pourquoi ?

La mise en place d'un plan de formation répond à une approche globale et réfléchie de la formation continue. Cette démarche consiste à réfléchir **ensemble** à des contenus et modalités de formation correspondant aux besoins et moyens de l'association, ainsi qu'aux besoins et motivations des travailleurs. L'objectif est que le plan de formation concerne tous les travailleurs, individuellement et collectivement, afin qu'ils puissent développer leurs compétences, progresser dans leur parcours professionnel, et se trouver mieux dans leur fonction.

Le résultat de ce travail collectif est un document écrit, qui résume les priorités en matière de formation pour l'organisation, pour les deux ou trois années à venir par ex., en tenant compte des ressources et des contraintes mais aussi des défis auxquels l'organisation doit faire face. Il s'agit donc bien d'un document argumenté, pas seulement d'un tableau de synthèse des formations suivies et des budgets consacrés à la formation.

Comment mettre en place un plan de formation ?

Il s'agit d'abord de procéder à une analyse organisationnelle et dresser un état des lieux de la formation au sein de l'association.

Cet état des lieux peut amener plusieurs éclairages ou questionnements :

- ☛ Quels acteurs veulent de la formation (CA, direction, travailleur, pôle d'activités) ?
- ☛ Quelle conception de la formation : aller en formation, est-ce témoigner d'une faiblesse (on n'est pas doué pour faire quelque chose) ou bien est-ce considéré comme l'occasion de s'améliorer, de s'ouvrir de nouvelles possibilités ?
- ☛ Quels types de formations : techniques, relationnelles (gestion du stress, des conflits), accompagnement d'équipe (supervision) ?
- ☛ Qu'est-ce qu'une bonne formation ? Indicateurs ?
- ☛ La formation est-elle envisagée collectivement ? Par une équipe désireuse d'améliorer la qualité du travail ? Comme

un outil de bon climat social ? Comme une obligation légale ?

- ☛ La formation est-elle envisagée individuellement ? Pour s'outiller en débutant un nouveau travail ? Pour se perfectionner ? Pour s'aérer de l'organisation dans un moment de remise en question ou de fatigue professionnelle ? Pour se ménager une promotion ?

Une fois cet état des lieux posé, les étapes suivantes consistent à :

- ☛ Identifier les besoins pertinents en termes de compétences, du point de vue individuel et collectif ;
- ☛ Identifier les formations qui peuvent apporter les compétences recherchées ;
- ☛ Traduire le plan de formation en objectifs opérationnels et évaluer les moyens nécessaires ;
- ☛ Réaliser, puis évaluer, le plan de formation.

L'APEF propose de nombreuses fiches en ligne et organisera un séminaire gratuit en septembre 2011 pour vous aider à mettre en place un plan de formation, ainsi que des appels à projets (prochaine deadline le 15 mai) pour bénéficier d'un accompagnement financé en tout ou partie.

Qu'est-ce qui est obligatoire ?

Un plan de formation n'est pas à proprement parler obligatoire, mais la CP 329.02 et 03 imposent aux employeurs d'augmenter leurs efforts de formation : ces efforts se traduiront par une augmentation annuelle de 5% du taux de participation de leurs travailleurs à de la formation.

Quel est le nombre d'heures de formation obligatoires dans le cadre de la CP 329.02 ? Pour 2011, il faut multiplier le nombre d'ETP par 4,25h pour obtenir le nombre d'heures de formation à mettre en place (ex. : une organisation compte 4 ETP : 4 ETP x 4,25h = 17h de formation pour l'ensemble de l'organisme). Pour la CP 329.03, il faut multiplier le nombre d'ETP par 5,1h.

NB : dans les deux cas, peu importe que le nombre d'heures de formation obligatoires soit réparti entre les travailleurs ou épuisé pas un seul travailleur.

A ce sujet, l'APEF propose un catalogue de formations gratuites dans des domaines variés (liés au secteur socioculturel), mais aussi des appels à projets et des bourses.

RMQ : Le plan de formation ne signifie pas qu'il n'y a plus de place pour les demandes individuelles ; le congé-éducation est d'ailleurs un droit reconnu à chaque travailleur.

Dans le cadre de celui-ci, le travailleur reçoit des congés rémunérés pour des formations suivies pendant ou en dehors des heures normales de travail. L'employeur peut obtenir le remboursement de ces heures auprès du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Les formations suivies peuvent avoir une finalité professionnelle ou être de nature générale (cfr. www.emploi.belgique.be > thèmes: congés).

Plus d'infos :

- ☛ www.apefasbl.org/actions-et-projets-specifiques-de-l-apef/plandeformation
- ☛ www.apefasbl.org/les-fonds/les-fonds-sociaux-de-formation/les-fonds-de-formation
- ☛ www.reseau-idee.be/inforidee/ (n°4/2009)

INFOR'IDée

Le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°1/2011

POINT DE VUE

A propos du changement et des acteurs

par Jean Blairon, directeur de RTA

Le Réseau IDée se pose la question de savoir si les « acteurs éducatifs » peuvent constituer le levier d'un changement social de grande ampleur, d'un changement de société. Le Réseau annonce un colloque en 2101 pour mettre cette thématique en débat.

La question nous paraît pertinente, mais elle appelle à la prudence : rien n'est plus pollué, malheureusement, aujourd'hui, que les thématiques de l'acteur et du changement. Trois mises en garde nous ont paru nécessaires à ce propos.

En premier lieu, de quel changement parle-t-on ? Pour aller dans quelle direction ? Il convient en effet de voir que le thème du « changement » est devenu le vecteur rhétorique favori du pouvoir : la « réforme » est considérée comme la mission incontournable de tout responsable politique, la « modernisation » nécessaire paraît sans fin, l'agitation, permanente (Jean-Pierre Le Goff, par exemple, compare Nicolas Sarkozy à une « essoreuse à idées »). Bref, dans nos sociétés, on peut dire que le changement semble avoir changé de camp, qu'il n'est plus l'apanage de la contestation.

La deuxième mise en garde concerne l'usage parfois abusif du terme « acteur » lui-même. A un niveau « micro », par exemple dans les pratiques éducatives, on a vu fleurir la même rhétorique de l'acteur, jusqu'à la contradiction : combien n'ont pas souhaité, sincèrement d'ailleurs, « rendre l'élève " autonome ", acteur (de son apprentissage, de son projet...) », sans s'apercevoir qu'un tel souhait correspondait stricto sensu à une **double contrainte**¹. Dans certains cas, l'injonction d'être acteur peut même masquer un défaussement sur l'élève lui-même de la part de pouvoir inhérente à toute relation éducative : l'apprentissage comprend une part relative d'imposition. L'élève s'est ainsi vu appelé à « désirer » exercer sur lui-même un « pouvoir librement choisi » - faute de quoi il s'expose d'ailleurs à bien des déboires...

Une troisième mise en garde : tentons de pas tomber dans « l'illusion scolastique » dénoncée par Pierre Bourdieu, illusion qui conduit à « mettre un savant dans la machine de l'acteur » : l'on croit que les **principes explicatifs** que l'on mobilise pour **comprendre** une action collective, par exemple, sont présents comme tels dans la tête de ses acteurs et

qu'ils doivent donc se trouver au **principe de toute action**. Au contraire, il faut se rappeler que l'enjeu d'une action se construit au fur et à mesure de celle-ci ; en avoir une conscience claire ne peut pas être considéré comme une condition préalable. Le mouvement de mai 68, par exemple, a revêtu beaucoup de sens différents : une critique institutionnelle de l'université, une critique de la technocratie, une tentative d'alliance avec les ouvriers, une poussée révolutionnaire, une révolte culturelle, une libération de la parole, une expérience communautaire, etc.

Est-ce à dire que ces mises en garde postulent que toute action sociale relève d'une illusion ? Evidemment non. Nous pointons ces trois difficultés pour montrer la complexité de la question qui est posée et pour en appeler à la plus grande vigilance réflexive par rapport à une thématique dont on peut penser qu'elle doit (a dû) une partie de son succès à ses ambiguïtés.

L'action est « moléculaire »

Si l'on suit un auteur comme Félix Guattari, on peut penser que le changement social se produit d'abord à un niveau qu'il appelle « moléculaire » - ou « micro » (pour Littré, « l'action moléculaire est celle qui se passe dans l'intimité de la substance des corps »). L'auteur décrit ainsi la « révolution moléculaire » comme le surgissement d'une « multiplicité de désirs et d'actions sécrétant leurs propres systèmes de repérage et de régulation² ». Nous pouvons penser ici, à titre illustratif, au mouvement des radios libres, à certaines innovations pédagogiques, à la naissance des actions « en milieu ouvert », à certaines expériences de jardins solidaires, etc. A chaque fois, des personnes se rencontrent autour d'un refus du présent, d'une passion qui les conduit à inventer quelque chose de nouveau, à ouvrir des possibles.

Est-ce que toutes ces micro-réalisations peuvent faire un grand changement ? C'est bien toute la question : un changement social de grande envergure n'est probablement rendu possible que par une articulation de ces luttes et actions multiples, **articulation** qui ne va pas de soi.

Trois idées/questions sont impliquées dans cette conception :

- L'action comporte une forte **dimension affective** : le changement est produit par la mise en actes d'un désir. « Le

SOMMAIRE

- Épinglé pour Vous** 2
- On y était: le lobby européen
 - Les stats de notre site web

Côté membres

- 3
- Des Assises de l'Education relative à l'Environnement à l'école : et les associations dans tout cela ?

Le coin du juriste

- 4
- Plan de formation

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro
Jean BLAIRON • Marie BOGAERTS •
Christophe DUBOIS • Joëlle VAN DEN BERG • Damien REVERS •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

désir, c'est toujours comme ça : quel qu'un tombe amoureux de quelque chose dans un univers qui paraissait clos et, d'un coup, d'autres possibles s'ouvrent (...) Le désir, c'est le fait que là où le monde était fermé, surgit un processus sécrétant d'autres systèmes de référence, qui autorisent – mais rien n'est jamais garanti – l'ouverture de nouveaux degrés de liberté. »

→ L'action doit produire ses **propres références et ses propres systèmes de régulation** ; on s'écarte de la « discipline révolutionnaire » qui a conduit aux « mots d'ordre » imposés d'en haut et, parfois, à la répression des « dissidents ». Le désir en actes a besoin d'une certaine liberté³.

→ L'action relève d'une **multiplicité** qui ne rend pas les rencontres et les alliances faciles. L'auteur a beau poser qu'une « même visée éthico-politique traverse les questions du racisme, du phallogocentrisme, des désastres légués par un urbanisme qui se voulait moderne, d'une création artistique libérée du système du marché, d'une pédagogie capable d'inventer ses médiateurs



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE



RÉGION WALLONNE



sociaux, etc. »⁴, la question de l'articulation entre ces actions moléculaires reste entière. Nous nous trouvons le plus souvent dans le cas de figure d'un « oui, mais... » qui reproche à toute action de ne pas tenir suffisamment compte de telle ou telle dimension singulière.

Quelle articulation entre les actions moléculaires ?

Si une articulation entre des luttes moléculaires est des plus complexes, il ne convient pas de poser qu'elle est impossible.

Il nous paraît que l'articulation évoquée devra résoudre par la pratique trois problématiques : trouver un « périmètre commun » à des visées multiples et différentes ; inventer des modalités d'unification acceptables (c'est-à-dire pas trop contraignantes) ; choisir entre plusieurs modes d'« intérêt » possibles.

Nous allons évoquer successivement chacune de ces problématiques en communiquant à leur sujet l'état actuel de nos réflexions.

Si l'on suit l'auteur des Trois écologies, Félix Guattari, l'unité des visées se trouve dans la production des ressources subjectives. L'idée est ici de reconnaître la place centrale que ces ressources subjectives (connaissances, capacités d'invention, capacités de relation - comme susciter la confiance - et de mobilisation) occupent désormais dans le développement mondial. Ce qui conduirait à dire par exemple que les acteurs éducatifs (enseignants qui participent à la diffusion et au développement des connaissances, travailleurs sociaux qui rendent possible la confiance dans les échanges sociaux, travailleurs culturels qui permettent l'expérience de la création, etc.) occupent une place centrale comme contributeurs - place qui n'est ni reconnue en termes de participation au pouvoir ni rétribuée à sa juste mesure

Quant aux modalités acceptables d'unification des luttes, une des questions centrales est la reconnaissance pratique de leur multipolarité (luttes pour les droits sociaux, pour

les droits culturels, pour l'environnement, etc.). Pour Guattari, cette reconnaissance ne peut que passer par un **succès de temps différents** : « Il existera des temps de lutte où tous et toutes seront conduits à se fixer des objectifs communs et à se comporter "comme de petits soldats" - je veux dire comme de bons militants, mais, concurrentement, il existera des temps de resingularisation où les subjectivités individuelles et collectives "reprindront leurs billes" et où ce qui primera, ce sera l'expression créatrice en tant que telle, sans plus de soucis à l'égard des finalités collectives. » L'enjeu semble être celui d'une unification sans homogénéisation.

Enfin, différents modes d'intéressement sont envisageables - nous reprenons ce terme aux sociologues de « l'acteur-réseau », par exemple Michel Callon et Bruno Latour ; l'intéressement désigne la capacité à donner « l'envie d'en être », ainsi que le fait de « donner un vrai rôle ». Les questions à se poser sont : qui chercher à intéresser ? Sur base de quelles attentes ?

Les deux versions les plus opposées, du moins apparemment, sont celles d'Alain Touraine et de Pierre Bourdieu, même si les deux auteurs s'accordent sur le rejet d'un mode d'unification monolithique.

Pour Bourdieu, l'intéressement doit viser une intégration relativement forte entre trois protagonistes clairement identifiés. Selon lui, « l'utopie réaliste autour de laquelle pourraient s'organiser des efforts et des combats différents, mais convergents » devrait mobiliser les associations, les syndicats et les chercheurs : « Un mouvement social européen n'a, selon moi, de chance d'être efficace que s'il réunit trois composantes : syndicats, mouvement social et chercheurs - à condition, évidemment, de les intégrer, pas seulement de les juxtaposer. »⁷

Alain Touraine avance une autre voie pour « arrêter la destruction de toute vie sociale par l'économie globalisée » : cette « tâche immense ne pourra être menée à bien que

par des militants et des figures exemplaires organisés, non plus verticalement, comme les partis et les syndicats, mais horizontalement, par une opinion publique et par des acteurs informés surtout par les médias et par Internet et décidés à ne pas laisser se construire un nouveau pouvoir encore plus autoritaire que l'ancien. Ces individus et ces groupes sont conduits par leur volonté de n'être guidés que par leur propre appel à la défense de tous et de tout, y compris de l'environnement menacé par les formes actuelles de production. »⁸ Dans cette version, l'intéressement est certainement plus souple, mais peut-être aussi plus distant, plus changeant ou plus virtuel.

Les choix qui seront posés dans la pratique en matière d'unité des luttes, de principes d'unification et de modes d'intéressement nous paraissent ainsi déterminants pour que la multiplicité des actions moléculaires puisse produire le changement social de grande ampleur auquel tant d'individus et de groupes, les plus divers, aspirent.

Jean Blairon

Directeur de l'asbl RTA, et de son magazine Intermag (www.intermag.be)

¹ A savoir dans le cadre d'une relation de pouvoir, l'énoncé d'une injonction à laquelle il est impossible d'obéir sans y désobéir et à laquelle il est impossible de se soustraire. L'élève « rendu » acteur ne peut de fait être considéré comme tel, puisque cette transformation n'est en rien autonome...

² F. Guattari, La révolution moléculaire, Paris, U.G.E., 1977, p. 41.

³ F. Guattari, Pratique de l'institutionnel et politique, (dir. J. Pain), Paris, Matrice, 1985, p. 64.

⁴ F. Guattari, Les trois écologies, Paris, Galilée, 1989, p. 21.

⁵ F. Guattari, Les trois écologies, op. Cit., p. 47.

⁶ P. Bourdieu, Interventions, Science sociale et action politique, Marseille, Agone, 2002, p. 442.

⁷ Ibidem, p. 468. Par « mouvement social », on peut entendre ici le travail des associations.

⁸ A. Touraine, Après la crise, Paris, Seuil, 2010, p. 179

Des Assises de l'ErE DD à l'école, et les associations dans tout cela ?

Près de 300 associations travaillent en éducation relative à l'environnement en Communauté française. Une majorité d'entre elles mènent des activités avec les écoles. Chaque année, elles animent des dizaines de milliers¹ d'élèves, lors d'animations, de classes de découverte, à travers des projets d'ampleurs diverses... Dès lors, des Assises consacrées à l'éducation relative à l'environnement à l'école, ça les concerne !

Après la journée de lancement, le 14 octobre 2010, à laquelle participaient une vingtaine de membres d'associations d'ErE, chaque étape a sollicité la participation des associations : le questionnaire en novembre-décembre (65 répondants) ; le Groupe de travail institutionnel réuni les 16/12/10 et 15/03/11 (dizaine d'associatifs, en majorité des administrateurs du Réseau IDée) ; les Focus groupes (22 associatifs), ainsi que lors des journées d'échanges avec les enseignants organisées par Coren et par le Réseau IDée et la Communauté française. Retrouvez tous les comptes-rendus sur www.assises-ere.be/le_processus/

Enfin, une réunion organisée le 1^{er} mars réunissait uniquement les associations afin de faire le point sur les positions de celles-ci dans le cadre des Assises. En voici quelques éléments.

L'Education relative à l'environnement dans les « programmes »

Si des contributions ponctuelles sur les liens entre les activités d'ErE et les référentiels (ex. travail réalisé en énergie, éducation physique et vélo...) peuvent être apportées, et le sont, le souhait est cependant de trouver un juste équilibre entre « coller » aux programmes et apporter un vent d'air / ErE porteur de sens et de changement pour les écoles. Concrètement : différencier d'une part l'apport d'une animation ou d'un projet avec un intervenant ErE qui ne soit pas « calqué » au programme et, d'autre part, l'apport de documents laissés comme traces auprès des enfants et comme pistes d'exploitations pour l'enseignant, qui sont eux plus en support aux « programmes ».

Travailler en interconnaissance

Participer à des échanges de pratiques entre enseignants et associations est attendu : mais où et comment ? Espoir que les Assises apportent un cadre plus propice.

Une autre proposition pour progressivement renforcer l'action des associations ErE et en améliorer la continuité, serait de systématiser un échange lors des demandes d'interventions :

→ s'informer sur le projet (d'établissement) de l'école et sur l'objectif de la classe pour pouvoir situer dans quel contexte s'inscrit l'activité proposée et demandée par l'enseignant/l'école ;

→ pouvoir expliciter à l'enseignant/l'équipe éducative où se situe l'acti-

tivité proposée au sein d'une offre plus globale en ErE DD.

Pour mettre en œuvre ces belles intentions, l'idée est de mieux se former sur le fonctionnement et la coordination dans les écoles, sur les différentes modalités mises en œuvre par celles-ci pour structurer leur projet (global). Enfin, disposer d'un outil qui présente à l'enseignant l'ensemble de l'offre en ErE. Ces deux points devraient ressortir en mesures concrètes lors des Assises.

La gestion environnementale

Citée plusieurs fois lors des Focus groupes comme un frein aux projets lorsqu'elle est en incohérence flagrante avec les discours : la gestion environnementale. Il apparaît indispensable de soutenir concrètement les écoles car à s'appuyer uniquement sur les comportements, l'implication des jeunes et du corps enseignant, les forces s'épuisent... Un groupe de travail est à l'œuvre en Région de Bruxelles-Capitale pour toucher les acteurs spécifiques à la gestion environnementale des écoles (énergie, mobilité, infrastructure...). A voir en Région wallonne.

Groupe de travail transversal ErE DD

L'acquis le plus important que l'on pourrait ressortir des Assises serait de poursuivre ce dialogue et cette concertation avec les relais de chaque institution concernée du côté de l'en-

seignement (cabinet, administration, réseaux), des Régions (cabinets, administrations) et des associations (qui désigneraient des personnes relais pour les matières scolaires). Celui-ci serait suivi et animé par l'Accord de Coopération en ErE, dont nous espérons que le nouveau Décret, associant la région bruxelloise aux côtés de la Communauté française et la Région wallonne (premier Décret en 2004), voit enfin sa concrétisation après plusieurs années de préregulations !

D'autres points comme la participation et la formation continue, auxquelles contribuent clairement le monde associatif, ont été également abordés, toujours dans l'idée d'une plus grande coordination et d'une vision plus stratégique. Pour en savoir plus et participer à cette volonté d'une ErE DD davantage concertée et partagée à l'école, rendez-vous le 29 avril, journée-événement des Assises et dans les suites qui lui seront données. Inscrivez-vous sur www.assises-ere.be !

Contacts : Joëlle VAN DEN BERG et Vanina DUBOIS.

¹ Estimation très vague : nous savons que les CRIE touchent ensemble plus de 30 000 élèves. Mais quid ailleurs ? Combien d'écoles pratiquent l'ErE ? Quelle est l'impact des activités de toutes les associations ErE dans les écoles ? Etc. De telles données manquent cruellement ! Les Assises devraient également déboucher sur une action concernant l'évaluation !

Épinglé pour vous

ON Y ÉTAIT : le lobby européen

Dans le quartier européen, à Bruxelles, le 2 février dernier, une visite guidée du pire du lobbying de la capitale européenne était organisée par le « Collectif Artivist ». Malgré le froid piquant, le Réseau IDée était présent. Aujourd'hui, on estime que Bruxelles compte plus de 15 000 lobbyistes. Concrètement, 70% d'entre eux défendent des entreprises du secteur privé, 20% incarnent les intérêts des organismes publics (états, villes, régions, ...) et seulement 10% représentent la société civile (syndicats, ONG, ...). Ces représentants d'intérêts influent grandement sur les décisions prises, et ce en toute opacité, comme vous pourrez le lire dans l'article publié sur www.mondequibouge.be

Les stats de notre site Web

Le site du réseau IDée a été bien visité en 2010. Le top des stats :

- 1 - offres d'emploi : 243 110 consultations (+ 11,2 %)
- 2 - outils pédagogiques : 58 975 (- 17 %)
- 3 - agenda : 25 793 (+ 21 %)

La rubrique « appels-et-concours » affiche 8 032 consultations (+ 15,8%). Les Traces des 12es Rencontres Alimentation obtiennent un très beau score avec 2 174 consultations et enfin, la nouvelle banque de données « expériences pédagogiques » fait son entrée dans le classement avec 3 758 consultations ! Par ailleurs, l'Inventaire des formations en ErE a été téléchargé 2 393 fois, celui des Stages d'été 2 259 fois. Notons enfin que la Charte des membres a été téléchargée 408 fois.

De son côté, le site www.symbioses.be connaît aussi son petit succès, avec 21 811 téléchargements d'articles ou de dossier (+20%). Le podium allant aux numéros « Spécial Primaire » (1019), « Changements de comportements » (750) et « Ces métiers qui portent l'éducation à l'environnement » (645).

Rdv à l'AG – le jeudi 9 juin 2011 - pour connaître tous les autres chiffres !

vendredi 29 avril : participez aux Assises de l'éducation à l'environnement à l'école

